

CHAMPIONNATS PROVINCIAUX SENIORS

SIMPLES



Dimanche 10 janvier 2010



Complexe sportif de la porte de Trèves - BASTOGNE

Inscriptions

Organisation du club de Melreux

Afin d'être plus efficace, les inscriptions seront reçues uniquement en ligne sur le site de la province pour le **31 décembre 2009 à 20H** au plus tard. Une liste des inscrits y figurera journalièrement.

Les tableaux seront tirés le mercredi 06 janvier et ne seront plus modifiés par après... Qu'on se le dise
La liste des inscrits figurera régulièrement sur le site provincial

Horaire

Présence obligatoire un quart d'heure avant le début des séries

09 H 30 : Simples Messieurs E
10 H 00 : Simples Messieurs NC
10 H 30 : Simples Dames NC
12 H 00 : Finales NC - E

12 H 30 : Simples Messieurs C
13 H 30 : Simples Messieurs D
14 H 30 : Simples Dames C
15 H 00 : Simples Messieurs B
15 H 00 : Simples Dames D
15 H 30 : Simples dames B
17 H 00 : Finales D - C - B

**Dans la limite du possible,
les premiers tours
se joueront en poule**

**Attention, horaire modifié par
rapport aux années précédentes**

Remarques

- ✓ Le droit d'inscription sera facturé au club d'appartenance des joueurs sur la note de frais récapitulative qui leur sera adressée en temps opportun
- ✓ Un relevé avec la liste des joueurs inscrits sera fourni à chaque club concerné.
- ✓ Le joueur inscrit et qui sans justification ne se présentera pas sera automatiquement pénalisé d'une amende de 25 €. De même tout abandon non justifié en cours de compétition sans autorisation du juge-arbitre sera également pénalisé.
- ✓ En simple, un joueur (euse) ne peut s'inscrire que dans la série de son classement.
- ✓ La tenue sportive est obligatoire. Les semelles noires sont interdites dans la salle de sport.
- ✓ Il est strictement interdit de fumer dans le complexe sportif excepté à l'endroit prévu à cet effet.
- ✓ Le prix des inscriptions est fixé à 5 € pour les simples et 5 € pour les doubles.
- ✓ Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vol.
- ✓ Juge-arbitre : CP Luxembourg.

Qualification pour les championnats de Belgique

Messieurs E, D et C: les quatre demi-finalistes s'ajoutant aux 2 premiers du critérium provincial de la catégorie
En cas de double qualification d'un joueur, le remplaçant sera le joueur non encore qualifié appartenant administrativement à la même province et qui est le mieux classé au critérium provincial

Dames C et D: les quatre demi-finalistes des championnats provinciaux et les 2 premières des critères provinciaux.
En cas de double qualification d'une joueuse, la remplaçante sera la joueuse non encore qualifiée appartenant administrativement à la même province et qui est la mieux classée au critérium provincial.

Messieurs B: les quatre demi-finalistes des championnats provinciaux, les autres places vacantes étant attribuées par le biais des critères provinciaux.

Dames B: les quatre demi-finalistes des championnats provinciaux, les autres places vacantes étant attribuées par le biais des critères provinciaux

* Remarque : Il n'existe pas de championnat de Belgique pour les joueurs et joueuses NC. Ceux ou celles qui voudraient tenter leur chance doivent s'inscrire en messieurs E ou en dames D.

**Inscription possible en temps
voulu directement sur le site**